

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Pagination continue.



La  
**Semaine Religieuse**  
 DE  
**Québec**

Sous le patronage de S. E. le Cardinal Archevêque de Québec



ADRESSE :  
 Cap-Santé, Comté  
 de Portneuf,  
 Canada.

ABONNEMENT :  
 \$1.00 par année,  
 payable d'avance ;  
 3 centins le nu-  
 méro.



QUÉBEC

IMPRIMERIE GÉNÉRALE A. COTÉ ET C<sup>o</sup>

## SOMMAIRE :

Saint Jean de Capistran, 301.—Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII, 302.—La découverte des saints Clous, 306.—La *Semaine catholique de Toulouse*, 307.—Nouveaux évêques français, 308.—Le *Naturaliste Canadien*, 310.—Le catholicisme en Allemagne, 310.—A travers le monde des nouvelles, 312.

### OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

#### BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC

Messes basses le dimanche à 5h.  
6h., 7h., 8h.—Grand'messe à 10h.  
Vépres à 7 h.

#### EGLISE DE LA BASSE-VILLE,

Messes Basses le dimanche à 6.20  
h., 7 h.

#### EGLISE SAINT-ROCH.

Messes Basses le dimanche à 6,  
7, 8, 9.—Grand'messe à 10 h.—Ca-  
téchisme à 1 h., Vépres à 2 h.

#### CONGRÉGATION DE ST-ROCH.

Messe basse pour Congréganistes  
à 6½ h. — Grand'messe à 10 h. ;

Vépres à 2 h. ; Sermon et Salut à  
6½ h.

#### CONGRÉGATION DE LA HAUTE- VILLE

Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—  
Sermon et Salut à 5 h.

#### EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.

Messes basses à 5½, 6½ 7 et 8 h.  
—Grand'messe à 9½ h ; Catéchisme  
à 1 h.—Vépres à 2 h.— Archicon-  
frérie à 6½ h.

#### EGLISE SAINT-SAUVEUR.

Messes basses le dimanche à 5½  
6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—  
Vépres à 2 h. et Archiconfrérie à  
7 h.

#### CHAPELLE N-D DE LOURDES.

Messes basses le dim. à 6h. et 7h.

**OCTAVE ROUSSEAU,** PEINTRE - DÉCORATEUR,  
avantageusement connu du public  
et pouvant fournir les meilleures  
recommandations, se charge, à l'entreprise ou à la journée, de tous travaux  
relatifs à la décoration des EGLISES, SACRISTIES, PRESBYTÈRES et  
MAISONS PRIVÉES.—Résidence ; LOTBINIÈRE.

## WALKER'S INTERNATIONAL ATLAS

Après un examen attentif de ce nouvel ouvrage, nous pouvons  
sûrement le recommander.

# LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

# DE QUEBEC

---

Saint Jean de Capistran

Par un décret du 19 août 1890, Sa Sainteté Léon XIII a étendu à l'église universelle l'office de saint Jean de Capistran, des Frères Mineurs de l'Observance. Nous en ferons pour la deuxième fois la fête, le 28 mars.

En dehors de la famille franciscaine, plusieurs se seront demandé quel est ce saint, où et quand il vivait. Rien d'étonnant à cela : quatre siècles ont passé sur sa mémoire : l'Europe, qui l'acclama un jour comme un sauveur, a oublié son nom et ses glorieux labours. Il est vrai qu'elle est passée depuis par bien des révolutions et que les ruines de tout genre se sont amoncées sur les divers champs de bataille où Capistran apparut en apôtre ou en soldat, car il fut l'un et l'autre, ce moine franciscain. L'Italie, la France, l'Autriche, la Hongrie, la Bohême, la Silésie, la Moravie, la Transylvanie, la Valachie, la Russie, entendirent son apostolique parole et furent témoins des nombreux miracles de conversion opérés parmi les païens et les schismatiques.

A l'heure où Mahomet II, enhardi par la prise de Constantinople, se disposait à jeter sur l'Europe ses innombrables légions, Capistran lui barra le passage.

Jean de Capistran fut aussi un grand théologien. Tel apparut-il en 1427 dans une mémorable assemblée, présidée par Martin V, et devant laquelle saint Bernardin de Sienne, accusé d'hérésie, eut à justifier sa dévotion au saint Nom de Jésus. En cette circonstance, de même que saint Bernardin, son illustre maître et frère, Jean de Capistran montra qu'il y avait en lui la science unie à la sainteté. Bernardin et lui confondirent les soixante-deux docteurs qui attaquaient la dévotion au Nom sacré de Jésus ; et le Pape ordonna une procession générale en l'honneur de ce Nom trois fois saint.—Sa doctrine sur l'infaillibilité aurait peu accommodé les gallicans d'il y a vingt ans. Ce saint fut

aussi une des gloires du quinzième siècle, non-seulement par son zèle apostolique, mais encore par son influence sociale.

Né en 1385 et mort en 1456, saint Jean de Capistran était contemporain de Jeanne d'Arc ; son père, gentilhomme angevin, ayant accompagné le duc d'Anjou à la conquête du royaume de Naples, se maria à Capistran : Jean était donc d'origine française.

**Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII,**

A tous les Patriarches, Primats, Archevêques et évêques du monde catholique  
SUR LES ETUDES BIBLIQUES

(Suite et fin)

*De l'histoire*

On pourra dès lors appliquer ces principes aux sciences voisines, surtout à l'histoire : car il faut déplore que nombre de ceux qui, au prix de grandes fatigues, interrogent les monuments de l'antiquité, les mœurs et les institutions des peuples et autres documents de même espèce et qui les publient, aient trop souvent le parti pris de surprendre l'Écriture en flagrant délit d'erreur, peur en venir à ébranler de toutes parts et à infirmer son autorité.

C'est aussi la manière d'agir de quelques auteurs, dont l'esprit pèche par excès de défiance et par défaut d'impartialité ; ils accordent un tel crédit aux ouvrages profanes et aux monuments de l'histoire ancienne qu'ils n'admettent même pas le soupçon d'erreur ; au contraire lorsqu'il s'agit des Livres sacrés, il leur suffit d'y apercevoir une prétendue apparence d'erreur — sur laquelle ils ne disputent même pas — pour se décider, sans y regarder de plus près, à refuser à nos saints Livres une confiance au moins égale.

*Principes de solution*

Certes il a pu échapper aux copistes des fautes plus ou moins lourdes dans la transcription des manuscrits : mais il ne faut admettre cette conclusion qu'après mûr examen et seulement pour les passages à l'égard desquels l'erreur est prouvée. Il peut se faire aussi que le véritable sens d'un passage reste douteux. C'est alors que pour l'élucider les règles les plus sûres de l'interprétation seront d'un grand secours, mais il ne sera jamais permis ou de restreindre l'inspiration à certaines parties seulement de la Sainte Écriture ou d'accorder que l'écrivain sacré ait pu se tromper.

*L'inspiration s'étend aux livres entiers et exclut toute erreur*

On ne peut pas non plus tolérer l'opinion de ceux qui se tirent de ces difficultés et n'hésitant pas à supposer que l'inspiration divine ne s'applique qu'aux objets intéressant la foi et les mœurs, et à rien au delà, parce que, pensent-ils faussement, lorsqu'il s'agit de la vérité des doctrines, il ne faut pas tant chercher ce que Dieu a dit que la raison pour laquelle il l'a dit. Car tous ces livres et ces livres tout entiers que l'Église regarde comme sacrés et canoniques, ont été écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit. Or, loin d'admettre la coexistence de l'erreur, l'inspiration divine par elle-même exclut toute erreur, et cela aussi nécessairement qu'il est nécessaire que Dieu, Vérité suprême, soit incapable d'enseigner l'erreur.

*D'après l'enseignement de l'Eglise*

C'est là la croyance ancienne et constante de l'Eglise, croyance déclinée dans les Conciles de Florence et de Trente et confirmée dans le Concile du Vatican qui affirme d'une manière absolue « les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament avec toutes leurs parties, tels qu'ils ont été reconnus par le Concile de Trente, et qui font partie de l'ancienne Vulgate latine, doivent être regardés comme sacrés et canoniques. Et l'Eglise les reçoit pour sacrés et canoniques, non pas en ce sens que, composés par le génie humain, ils ont ensuite reçu son approbation ; ni même seulement parce qu'ils contiennent la révélation sans aucune erreur ; mais parce qu'ils ont été écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit et ont ainsi Dieu même pour auteur. » (1)

Aussi ne sert-il de rien de dire que le Saint-Esprit s'est servi des hommes comme d'instruments pour écrire et que quelque erreur a pu échapper non à l'auteur principal, mais aux écrivains inspirés. Car l'esprit-Saint a tellement poussé et excité ces hommes à écrire, il les a de telle sorte assistés d'une grâce surnaturelle quand ils écrivaient, qu'ils ont dû et concevoir exactement et exposer fidèlement et exprimer avec une infaillible justesse ce que Dieu voulait leur faire dire et seulement ce qu'il voulait. Sans quoi, il ne serait pas lui-même l'auteur de toute l'Ecriture.

*D'après l'enseignement des Pères*

Telle est la doctrine que les Pères ont toujours tenue pour certaine ; « C'est pourquoi, dit saint Augustin, on ne peut dire que le Saint-Esprit n'a pas écrit lui-même quand ceux-là écrivaient ce qu'il leur a montré et suggéré. Les membres écrivaient ce que la tête leur dictait » (2). Saint Grégoire le Grand dit également : « Il est bien inutile de chercher quel est l'auteur de ces livres, puisque nous devons croire que c'est le Saint-Esprit. Celui-là donc a écrit qui a dicté ce qu'il fallait écrire. Celui-là a écrit qui fut l'inspirateur de l'œuvre » (3)

Il s'ensuit que ceux qui pensent que dans les endroits authentiques des Livres saints se trouve quelque chose de faux, ceux-là ou bien altèrent la notion catholique de l'inspiration divine, ou font Dieu lui-même auteur de l'erreur. Aussi, tous les Saints Pères et les docteurs ont-ils été tellement persuadés que les saintes Lettres, telles qu'elles sont présentées par les auteurs sacrés, sont absolument exemptes de toute erreur qu'en présence des nombreux passages (les mêmes ou à peu près qu'on nous objecte aujourd'hui au nom de la science moderne), où semble se rencontrer quelque contradiction ou quelque divergence, ils ont multiplié leurs efforts avec autant de sagacité que de pitié pour les mettre d'accord avec et les concilier entre eux. Ils professaient ainsi avec unanimité que les saints Livres, dans leur ensemble et dans chacune de leurs parties, sont également l'œuvre de l'inspiration divine, et que Dieu lui-même, parlant par la bouche des auteurs inspirés, n'a pu absolument rien énoncer qui s'écartât de la vérité. Telle doit être la portée universelle de ces paroles que saint Augustin écrit à saint Jérôme : « Je dois en effet l'avouer à ton affection, entre tous les livres j'ai voué à ceux-là seuls qui font partie de l'Ecriture et sont appelés canoniques, un tel respect, une telle vénération, que

(1) *Scs III, c. II, de revel.*(2) *De consensu Evangel. I, I, c. 35.*(3) *Præf. in Job, n. 2.*

c'est pour moi une ferme croyance qu'aucun de leurs auteurs n'a pu se tromper en quoi que ce soit. Et si par hasard je rencontrais dans les saintes Lettres quelque chose qui parût contraire à la vérité, je n'hésiterais pas à conclure, ou bien que le texte est défectueux, ou bien que le traducteur n'a pas saisi le sens, ou enfin que moi-même je ne l'ai nullement compris » (1).

5.—*Que les catholiques continuent à défendre la Bible par leur connaissance des sciences profanes*

Mais l'application pleine et parfaite de toutes ces sciences difficiles à la défense de la sainteté de la Bible est une œuvre qui dépasse de beaucoup ce que l'on peut raisonnablement attendre de l'activité exclusive des commentateurs et des théologiens. Il est bien à désirer que vers ce but conspirent aussi tous les efforts des catholiques dont le nom a acquis quelque autorité dans les sciences profanes. Certes, pas plus de nos jours qu'à aucune époque du passé, cet ornement de leur génie ne fait, grâce à Dieu, défaut à l'Eglise : plaise au Ciel de l'accroître encore pour mieux défendre notre foi ! Rien en effet, ne Nous semble plus nécessaire ; il faut que la société voie ses défenseurs l'emporter en nombre et en valeur sur ses adversaires ; et rien au monde n'est mieux de nature à inspirer au vulgaire le respect de la vérité, que de la voir professer hardiment par ceux qui excellent dans quelque branche illustre des sciences. Bien plus : la haine même de nos ennemis cèdera facilement, ou, du moins, leur insolence n'osera pas représenter la foi comme ennemie de la science quand ils verront des hommes illustrés par toutes les gloires scientifiques apporter à cette foi l'hommage souverain de leur respect.

Puisque tels sont les avantages que peuvent apporter à la religion ceux à qui la divine Bonté a accordé avec la grâce de la foi catholique, les dons heureux de l'esprit, que chacun, dans ce mouvement si ardent des sciences touchant de quelque façon aux Ecritures, se choisisse un genre d'études qui lui convienne et dans lequel, une fois passé maître, il puisse, non sans gloire, repousser les traits que la science ennemie dirige contre elles.

*Par leurs largesses.*

Et ici, il Nous est doux de louer, comme il le mérite, le dessein de certains catholiques, qui, pour fournir aux savants les moyens de poursuivre et de faire avancer, avec tous les secours qu'elles réclament, ce genre d'études, s'unissent en sociétés pour appliquer à cette fin leurs libéralités pécuniaires. On ne saurait certes, trouver pour la richesse un emploi meilleur et plus en rapport avec les circonstances. Moins, en effet, les catholiques peuvent compter, pour leurs études, sur les secours officiels, plus il convient que la générosité privée se montre prompte et abondante, c'est ainsi que ceux qui ont reçu de Dieu les biens de la fortune pourront les faire servir à protéger le trésor de la révélation même.

*En s'attachant aux règles énoncées plus haut*

Mais pour que ces travaux profitent véritablement aux études bibliques, que les savants s'appuient, en les considérant comme des principes, sur les doctrines que Nous avons exposées plus haut ; qu'ils soient fidèles à tenir que Dieu, qui a créé et qui gouverne toutes choses, est aussi l'auteur des Ecri-

(1) *Ep. LXXXII, et crebrius alibi.*

tures, et partant qu'aucune découverte, ni dans la nature, ni dans les monuments de l'histoire ne peut vraiment contredire les Ecritures. Que si quelque contradiction de ce genre nous semble apparaître, écartons-la avec soin, soit en demandant au sage jugement des théologiens et des interprètes le sens plus vrai ou plus vraisemblable du passage en question, soit en soumettant à un examen plus attentif la valeur des arguments qu'on oppose à l'encontre. Et il ne faudrait pas s'arrêter, lors même que les contrariétés apparentes persistent : comme le vrai, ne peut jamais être opposé au vrai, que l'on tienne pour certain que l'erreur a dû s'introduire, soit dans l'interprétation du texte sacré, soit dans quelque autre partie de la discussion : et si d'un côté ni de l'autre, cela ne peut encore assez se constater, il faut, en attendant, suspendre son jugement.

Combien d'objections, en effet, dont les divers ordres de sciences ont fait longtemps grand bruit contre les Ecritures, et qui, reconnues sans valeur, sont aujourd'hui tombées dans l'oubli ! De même, au sujet de certains passages des Ecritures, (qui ne touchaient pas directement, il est vrai, à la règle de la foi et des mœurs), combien d'interprétations que l'on proposait, et qu'un examen plus attentif, a dû réformer dans la suite ! Le temps, en effet, emporte les erreurs de l'opinion : mais *la vérité demeure et se fortifie éternellement* (1). Personne ne peut avoir la prétention de comprendre parfaitement un livre, dans lequel saint Augustin (2) lui-même avoue qu'il ignorait beaucoup plus de choses qu'il n'en savait : c'est pourquoi s'il se présente des difficultés que l'on ne peut résoudre, que chacun s'approprie le sage procédé du même docteur : « Mieux vaudrait se courber sous des signes, utiles toujours, lors même qu'on les ignore, que de s'exposer, par des interprétations inutiles, à embarrasser dans les filets de l'erreur une tête affranchie du joug de la servitude » (3).

Qu'ils suivent avec un respect loyal Nos conseils et Nos recommandations, ceux qui s'occupent de ces sciences subsidiaires ; qu'ils s'efforcent, dans leurs écrits et leur enseignement, d'employer les résultats de leurs études à réfuter les ennemis de la vérité et à empêcher chez les jeunes gens la perte de la foi : ils pourrnt alors se féliciter d'avoir dignement mis leur travail au service des saintes Lettres et d'avoir apporté à la religion catholique le secours que l'Eglise est en droit d'attendre de la piété et de la science de ses enfants.

#### IV.—CONCLUSION.

##### *Ehortation aux évêques et au clergé*

Tels sont, Vénérables Frères, les avis et les règles que nous avons cru devoir, selon les besoins du moment, vous donner, avec l'aide de Dieu, sur l'étude de l'Ecriture Sainte. A vous maintenant de veiller à ce qu'elles soient gardées et observées avec le respect qui leur est dû : ce sera le moyen de faire briller avec plus d'éclat la reconnaissance que nous devons à Dieu pour cette communication faite au genre humain des oracles de sa sagesse ; le moyen aussi d'en retirer plus abondamment les avantages tant souhaités, surtout pour la formation de cette jeunesse lévitique, qui est l'objet si cher de Notre sollicitude et

(1) III Esdr. 4, 38.

(2) Ad Januar. ep. LV, 21.

(3) De doct. chr. III, 9, 18.

l'espérance de l'Eglise. Avec un zèle plein d'empressement, employez votre autorité et vos exhortations à ce que dans les séminaires et dans les académies soumises à votre juridiction, ces études se maintiennent justement en honneur et soient toujours florissantes. Qu'elles fleurissent dans une heureuse intégrité, sous la direction de l'Eglise, et en se conformant aux salutaires leçons et exemples des Saints Pères et aux louables pratiques des anciens ; et qu'enfin le cours des temps leur donne des développements qui servent véritablement à la défense et à la gloire de la vérité catholique, établie de Dieu pour perpétuer le salut des peuples.

Quant aux élèves et aux ministres de l'Eglise, Nous les avertissons tous, dans Notre affection paternelle, de n'aborder jamais les saintes Lettres qu'avec un sentiment profond de respect et de piété ; car il est absolument impossible que l'intelligence s'en révèle à eux d'une façon salutaire, comme il en est besoin, s'ils ne sont fidèles à écarter l'arrogance de la sagesse *terrestre* et à exciter saintement en eux l'amour de la sagesse *qui vient d'en haut*. Une fois que, se mettant à son école, l'âme en a reçu la lumière et la force, elle en acquiert une merveilleuse faculté pour discerner et éviter les artifices de la science humaine, pour recueillir les fruits qui sont vraiment solides et les rapporter à l'éternité. C'est par là surtout que l'âme enflammée d'ardeur et sous l'impression toujours plus forte de l'amour divin, dirigera son élan vers les avantages de la vertu : *Bienheureux ceux qui scrutent ses témoignages, c'est de tout leur cœur qu'ils vont à sa recherche* (1).

Et maintenant, Nous Nous appuyons sur l'espérance du secours d'en haut et pleins de confiance en votre zèle pastoral, c'est avec toute Notre affection que, comme gage des récompenses célestes et comme témoignage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons, dans le Seigneur, à vous, et à tout le clergé et le peuple confiés à chacun de vous, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 18 novembre de l'année MDCCCXCIII de Notre Pontificat la seizième.

LEON XIII, PAPE.

#### La découverte des saints Clous

En détachant le corps de Notre Seigneur Jésus Christ, Joseph d'Arimathie et Nicodème arrachèrent d'abord les clous, qu'ils déposèrent sur le sol, ainsi que la couronne d'épines et le titre de la croix. Qui les recueillit ? Les premiers disciples les emportèrent-ils comme des reliques, ou bien furent-ils mis dans le sépulcre avec la croix qui, elle, y fut certainement déposée ? On l'ignore. Mais il est certain que sainte Héléne, après avoir découvert la vraie Croix, s'efforça de recueillir les autres instruments du supplice de l'Homme-Dieu, et qu'elle se les procura même au prix des plus grands sacrifices. Les saints Clous devaient tenir la première place dans ses sollicitudes, car l'on peut dire qu'ils sont inséparables de la Croix, puisque leur fonction con-

(1) Ps. XVIII, 2.

sistait à y maintenir le Sauveur, à lui donner sa forme de crucifié. Saint Ambroise dit expressément que la sainte impératrice rechercha les clous avec lesquels un Dieu avait été crucifié et qu'elles les trouva.

Aussi tendre mère que fervente chrétienne, la pieuse reine voulut tout d'abord trouver dans ces saintes reliques une protection pour son fils, l'empereur Constantin : « De l'un des clous, dit le saint Docteur que nous venons de citer, elle fit fabriquer un frein ; d'un autre elle fit garnir l'intérieur d'un diadème ; l'un devait servir à la parure, l'autre à la dévotion. Elle envoya à Constantin le diadème enrichi de perles, et surmonté d'une perle de plus grand prix, c'est-à-dire de la croix de notre Rédemption. Elle lui envoya aussi le frein. Constantin fit usage de l'un et de l'autre, et il transmit la foi aux rois ses successeurs.

« De là vint la foi qui fit cesser la persécution. Hélène fit sagement de placer la croix sur la tête des rois pour qu'elle fût adorée par les rois ; elle n'était pas guidée en cela par l'orgueil, mais par la piété, puisque l'hommage s'adressait à la croix. Qu'il est bien à sa place, ce clou, protection de l'univers et ornement du front des princes, mis sur la tête de l'empereur romain afin de lui rappeler d'être le prédicateur de la foi, tandis qu'au paravant les empereurs en étaient les persécuteurs. Ce fer sacré sur la tête c'est une couronne, à la main c'est un frein ; couronne et frein qui viennent tous deux de la croix : la première pour faire briller la foi, le second, pour apprendre qu'il faut exercer le pouvoir suprême avec une juste modération et non avec une injuste tyrannie. Car, je le demande, pourquoi la *sainteté sur le frein*, sinon pour refréner l'insolent orgueil des empereurs, et réprimer la licence des tyrans. Voilà donc les clous de la Croix dans l'honneur. Voilà que les rois se prosternent devant le fer qui perça les pieds du Seigneur. »

Il semble qu'il y avait une sorte d'indécence à transformer ainsi en frein l'un des clous du Sauveur ; mais avec la leçon qu'en sait tirer pour les rois le pieux docteur, on le trouve bien à sa place.

#### La " Semaine catholique de Toulouse "

Après avoir reproduit nos remarques sur l'*Alliance Française*, la *Semaine catholique de Toulouse*, ajoute :

« Nous sommes entièrement de l'avis de la *Semaine* de Québec. Toute association qui se présente nettement sous l'étiquette de la *neutralité* doit être tenue pour suspecte par les catholiques et con-

sidérée comme procédant directement ou indirectement de l'influence maçonnique. Les catholiques ont été dupes assez longtemps. Il est plus que temps pour eux de se raviser sans se préoccuper des protestations de leurs adversaires.

« Il y a quelques années, à l'occasion d'une conférence donnée dans une des salles du Capitole par M. Foncin, nous invitâmes nos lecteurs à se tenir sur la réserve vis-à-vis de l'*Alliance Française*. Aussitôt M. D....., un de nos très honorables concitoyens, qui avait accepté une fonction importante dans le Comité de Toulouse, fit connaître notre article à Mgr le cardinal Lavigerie dont le nom se trouvait parmi les patrons principaux de l'association.

« Le cardinal télégraphia promptement à M. D... : « *La Semaine catholique* de Toulouse se trompe ; je le montrerai dans une lettre qui va suivre. »

« M. D....., très ému nous apporta le télégramme et nous dit qu'il se verrait peut-être obligé de donner de la publicité aux explications du prélat. Nous répondîmes qu'il nous serait assurément très pénible d'avoir à nous défendre contre un prince de l'Eglise, mais que si nous y étions contraints nous nous sentions assez fixés pour ne pas redouter l'issue d'une polémique sur le sujet en question.

« La lettre du Cardinal africain ne fut jamais publiée. Peu de temps après, Son Eminence mieux informée disait à des intimes : « *La Semaine catholique* de Toulouse a raison », et il se retira prudemment de l'*Alliance française*.

« A cette époque, du reste, il aurait suffi pour juger l'œuvre de savoir que MM. Renan et Paul Bert y figuraient comme vice-présidents. »

#### Nouveaux évêques français

Mgr Fulbert Petit, évêque du Puy, est nommé archevêque de Besançon.

M. l'abbé Pelgé, vicaire général de Paris, est nommé évêque de Poitiers.

M. l'abbé Touchet, vicaire capitulaire de Besançon, est nommé évêque d'Orléans.

M. l'abbé Gilbert, vicaire général de Limoges, est nommé évêque du Mans.

M. l'abbé Sueur, vicaire général d'Arras, est nommé évêque d'Evreux.

M. l'abbé Guillois, vicaire général de Rennes, est nommé évêque du Puy

M. l'abbé Laferrière, chanoine de La Rochelle, est nommé évêque de Constantine.

\*.\*

Mgr Petit, le nouvel archevêque de Besançon, est né à Saint-Fort-sur-Gironde (Charente-Inférieure) le 27 juillet 1832. Il a été vicaire général de La Rochelle : il était évêque du Puy depuis le 12 avril 1887. Il remplace Mgr Ducellier, décédé.

Mgr Pelgé est né à Paris en 1837. Il était archidiacre de Sainte-Geneviève et vicaire général de Paris depuis 1882 ; il avait été appelé à ces fonctions par S. Em. le cardinal Guibert, et S. Em. Mgr Richard lui avait conservé cette charge. Il remplace à Poitiers Mgr Juteau, décédé.

Mgr Touchet, né en 1848, est le neveu du défunt archevêque de Besançon, Mgr Ducellier, qui l'avait choisi à Bayonne, où il était avant d'aller à Besançon, pour vicaire général et lui avait confié la même charge à Besançon. Il remplace à Orléans Mgr Couillé, promu archevêque de Lyon.

Mgr Gilbert est d'une vieille famille limousine qui a donné plusieurs prêtres à l'Eglise. Il est né en 1849 : il a été professeur de philosophie, puis curé. Mgr Renouard, actuellement évêque de Limoges, l'avait fait vicaire général depuis 1889. Il remplace au Mans Mgr Labouré, promu archevêque de Rennes.

Mgr Sueur est né en 1841. Il était supérieur du Séminaire d'Arras, quand Mgr Williers le nomma, en 1892, vicaire général de ce diocèse. Il remplace à Evreux Mgr Hautin, promu archevêque de Chambéry.

Mgr Guillois est né à Rennes en 1833. Il a été supérieur du Grand Séminaire et chanoine de Rennes : c'est l'an dernier qu'il fut fait vicaire général de ce diocèse. Il remplaça au Puy Mgr Petit.

Mgr Laferrière est né à Paris en 1838. Depuis 1878, il était chanoine de La Rochelle après avoir été professeur de philosophie au séminaire et aumônier du collège de Saintes. Il remplace à Constantine Mgr Combes, nommé archevêque de Carthage.

## Le "Naturaliste Canadien"

Le *Naturaliste* est encore ressuscité, mais, cette fois-ci, pour ne plus mourir. Le nom de son nouveau directeur-proprétaire, M. l'abbé Huard, ne permet pas d'en douter.

Qu'il soit le bienvenu ! Il a d'autant plus droit à sa place au soleil, qu'il est la seule revue scientifique en langue française publiée en Amérique.

La compétence du savant modeste qui va le rédiger, sa promesse de tenir un langage intelligible, même pour les profanes, sa manière charmante de se présenter au public, nous donnent lieu de croire qu'il sera partout bien accueilli.

Nous souhaitons donc longue vie au *Naturaliste*, et bon courage à son directeur-proprétaire, afin qu'il ne soit jamais tenté de regarder en arrière, une fois entré dans une voie semée, presque à chaque pas, de ronces et d'épines.

## Le catholicisme en Allemagne

Une revue catholique de Munich, a publié dernièrement un article attristant sur la situation du catholicisme en Allemagne.

Les catholiques allemands ont, dans la sphère politique, gagné beaucoup de terrain en ces dernières années, par leurs journaux, la discipline dans les élections et l'étroite union de leurs représentants. Malheureusement il n'en va pas de même dans la sphère religieuse.

En 1867 l'Allemagne comptait en chiffres ronds plus de vingt-quatre millions de protestants et quatorze millions et demi de catholiques. En 1891, les protestants étaient trente et un millions, les catholiques dix-sept millions et demi. En s'appuyant sur des données d'une exactitude mathématique, l'auteur du travail estime à un million d'âmes la perte subie par l'Eglise catholique en Allemagne dans notre siècle (1).

D'où cela vient-il ? De deux causes : De la puissance de la bureaucratie et des mariages mixtes.

## I

En Allemagne, le fonctionnaire est un personnage tout puissant, il se considère comme une sorte d'empereur dans sa sphère d'action. Un tel bureaucrate jouit par la force même des choses d'une très grande influence. Si les places étaient distribuées dans un esprit de justice, il n'y aurait pas trop à s'en plaindre, parce que les fonctionnaires catholiques rétabliraient l'équilibre que leurs collègues protestants seraient tentés de rompre. Or c'est précisément ce que le gouvernement ne veut pas. Pour empêcher les catholiques de défendre leurs intérêts, il a trouvé un système très simple, il les exclut à peu près de toutes les situations.

Le fonctionnaire, c'est-à-dire le personnage influent de la ville, du bourg, du village même, officier supérieur, magistrat, professeur d'université, inspecteur primaire, etc., tous sont protestants. C'est un système qui est suivi et maintenu avec une ténacité diabolique. Il va de soi qu'à Berlin aucun ministre n'est catholique. La même inégalité règne dans toute l'administration.

(1) L'exactitude de ces chiffres a cependant été contestée.

Il y a dans le royaume 11 *présidents supérieurs* ; ils sont tous protestants. Sur 36 *présidents de district* un seul est catholique, celui de Hohenzollern Sigmaringen. *Aucun* président, *aucun* vice-président, aucun président général de la cour de cassation et des cours d'appel n'est catholique. Sur les 700 conseillers du gouvernement, à peine 50 appartiennent à l'Église catholique. Parmi les 3000 juges de tout degré, s'il y a 150 catholiques, c'est tout et trop souvent hélas ! quels catholiques !

La disproportion n'est pas moins grande dans les rangs des *sous-préfets*. A peine trouverait-on parmi les 350 sous-préfets une vingtaine de catholiques. Et bien entendu, ces 20 se mettent toujours du côté du gouvernement contre le clergé et l'Église. L'imparité n'est pas moins criante dans l'armée ! Trouverait-on un officier catholique sur 10 ? On peut en douter.

## II

En même temps que la multitude et l'autocratie des fonctionnaires, rien de plus défavorable aux catholiques allemands que la législation des divers États relativement aux enfants issus de mariages mixtes, c'est-à-dire de mariages entre catholiques et protestants.

D'après la législation en vigueur partout, les enfants suivent la religion du père. Or, comme dans les régions catholiques les fonctionnaires et les officiers sont protestants, ils y épousent ordinairement des femmes catholiques. L'administration protestante favorise visiblement ces sortes d'unions. L'un des procédés les plus ordinaires consiste à inonder les provinces exclusivement catholiques de fonctionnaires protestants *célibataires*. Avec cet hameçon elle fait des pêches miraculeuses. Ils s'insinuent dans les familles, rendent de petits services aux familles riches qui ont des jeunes filles à marier. Des liaisons s'établissent entre l'étranger influent et telle ou telle jeune fille de la localité et le tout finit par le mariage.

Le curé se récrie, rendu attentif au danger des mariages mixtes ; il est trop tard. Le mariage est déjà en train et il sera conclu, parce que les parents aveuglés croient leur futur gendre lorsqu'il affirme qu'il consent à élever ses enfants dans le catholicisme. Le mal est le plus souvent irréparable quand les yeux s'ouvrent. L'administration, qui est d'accord avec le jeune marié, s'empresse de favoriser son parjure en l'envoyant dans une province où règne exclusivement le protestantisme. La pauvre femme dépaysée, tyrannisée, ne trouve aucun prêtre catholique à 20 lieues à la ronde. Pour peu qu'elle soit faible, les objurgations du mari et du pasteur protestant l'anéantissent et elle livre ses enfants au protestantisme. C'est l'histoire de milliers de familles.

Ces mariages mixtes sont de plus en plus nombreux, surtout depuis 1871. Auparavant la proportion était en Prusse de cinq pour cent ; aujourd'hui elle est de douze pour cent.

Mgr Korum, l'illustre évêque de Trèves, a fait de cette question l'objet d'une lettre pastorale, qu'il termine par la douloureuse constatation que voici : « Lorsque j'apprends par la statistique qu'en 1891 les mariages mixtes de la Prusse ont donné au protestantisme 47,342 enfants de plus qu'au catholicisme (alors que tous les enfants devaient être catholiques), lorsque je vois que dans ce seul diocèse il y a chaque année près de trois cents mariages mixtes, lorsque je songe aux périls spirituels et temporels que courent les époux et les enfants nés de ces mariages, j'éprouve une profonde douleur. » Et

un peu plus bas : « Comment vous redire, sans verser des larmes amères, tout ce que j'ai vu de souffrances causées par les mariages mixtes ? »

On le voit, la diminution du nombre des catholiques et l'augmentation proportionnelle du nombre de protestants ne vient point de l'apostasie proprement dite des catholiques, mais de ce que les nouveaux nés sont enrégimentés dans le protestantisme.

Il y a plus, les enfants qui appartiennent à l'Eglise catholique, par leur baptême, passent au protestantisme presque sans s'en apercevoir.

En Prusse, deux cent mille enfants catholiques sont forcés de fréquenter des écoles protestantes ou des écoles mixtes dirigées par des maîtres protestants et inspectées par des pasteurs. Quand aux écoles secondaires, la ville de Berlin, par exemple, possède quelque trente gymnases ou Lycées. D'après le chiffre proportionnel des habitants les catholiques auraient droit à deux écoles de ce genre et ils n'en ont aucune.

On a fait à ce sujet une observation très juste, dit la Revue à laquelle nous empruntons ces détails. La situation religieuse est beaucoup plus grave en Allemagne qu'elle ne l'est en France. Sans doute jusque dans ces derniers temps le gouvernement républicain a fait de grands efforts pour *laïciser* la société française. Mais il ne faut pas oublier que pour l'Eglise catholique une génération indifférente, incrédule même est beaucoup moins dangereuse qu'une génération protestantisée. Prenons une famille allemande qui a passé au protestantisme par les mariages ou autrement, et une famille française où il n'y a plus guère de foi. Qu'arrivera-t-il ? 99 fois sur cent la famille devenue protestante le restera pendant des générations indéfinies ! Le rénégat fera souche protestante. En France au contraire, sur la famille incrédule, se greffera souvent une famille très catholique. C'est qu'en France les cadres catholiques subsistent.

#### A travers le monde des nouvelles

*Quebec.*—Les Quarante-Heures auront lieu à Sainte-Justine, le 26 ; à Cap-Santé, le 28 ; à Saint-Casimir, le 2 mars ; à Saint-Bernard, le 3.—Un *Te Deum* solennel a été chanté, dimanche dernier, dans toutes les églises du diocèse, à l'occasion de la clôture de l'année Jubilaire de Sa Sainteté Léon XIII ; et le lendemain, 19, tous les prêtres ont célébré le saint Sacrifice à l'intention du Souverain Pontife.—Le *Moniteur* de Lévis a publié, la semaine dernière, un article non moins judicieuse qu'énergique sur la question des Ecoles du Nord-Ouest

L'Abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, comté de Portneuf

## FÊTES DE LA SEMAINE.

Dimanche,	25	février	—III dim. du Carême. Soll. de l'Ann.
Lundi,	26	"	—Saint Pierre Damien.
Mardi,	27	"	—De la férie.
Mercredi,	28	"	— do
Jedi,	1	mars	— do
Vendredi,	2	"	—Les Cinq Plaies de N. S.
Samedi,	3	"	—De la férie.

## ABONNEMENTS PAYÉS

M. D., S. Roch.—Collège de N.-D. des Neiges.—M. C., S. Narcisse.—MM.,  
Cap. Santé.—M. B., S. Guillaume.—Couvent de S. Ath.—M. C., Wild Rice.

## C.-B. LANCTOT

9, rue Buade, Quebec et Notre-Dame, Montréal

Ornements et bronzes d'église dernières nouveautés des grandes manufactures d'Europe. Vases Sacrés depuis \$15 à 200. Ostensoirs et Reliquaires, Soieries et Passementeries de toutes sortes, Draps mortuaires, Bannières et



Drapeaux. Chemins de croix et Statues de toutes grandeurs et de tous les prix. Mérinos à soutane. Cois en Ivoirine, Barrettes, Ceintures laine ou so e, Huile d'olive, Encens, Charbons, etc. Images et articles religieux en grande quantité.

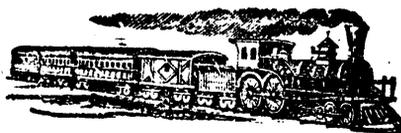
N.-B.—Soutanes faites sur commande et à court délai.

Toute commande adressée à J.-M. AUBRY, 9, rue Buade  
Québec, sera promptement exécutée.

## J. GOSSELIN

AVOCAT

4, RUE S.-PIERRE. QUÉBEC



## CHEMIN DE FER

### \* \* QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX \* \*

— DE QUEBEC A SAINTE-ANNE DE BEAUPRE —

#### ARRANGEMENTS D'HIVER

A partir de *LUNDI*, le 9 octobre 1893, les trains circuleront comme suit :

##### LA SEMAINE

Départ de Québec à 7.55 a. m. et 6.15 p. m.  
Arrivée à Sainte-Anne, à 9.00 a. m. et 7.20 p. m.  
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., excepté le samedi, 12.20 p. m. samedi seulement.  
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m., 1.25 p. m.

##### LE DIMANCHE

Départ de Québec à 7.55 a. m., 2.00 p. m., 5.30 p. m.  
Arrivée à Sainte-Anne à 9.00 a. m., 3.05 p. m., 6.25 p. m.  
Départ de Sainte-Anne à 5.45 a. m., 11.50 a. m., 4.00 p. m.  
Arrivée à Québec à 6.50 a. m., 12.57 p. m. 5.05 p. m.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant,

G. S. CRESSMAN, Gérant.

## ≡ VIGNOBLES CANADIENS ≡

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET CIE., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc., s'adresser à Ernest GIRARDOT et Cie, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

## J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIERS DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

**SPÉCIALITÉS :** CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général ; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.